Brise-lames

05010421000

Définition

Ouvrage élevé à l'entrée d'une rade ou d'un port, servant de protection contre l'action des vagues.

Règle d'interprétation

Généralement non accessible par des voies de communication.

Particularité de saisie

Raccorder à la rive (ne pas excéder sur la terre ferme).

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie: 780

Discret ☑ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche:

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			500
Largeur			20
Longueur		20	
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
05010421000	40	5	0	235

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme	Cb	10		1 2 3	30
Annotation	Cb	11		1 2 3	30
Objet ponctuel					

Corps — variable:

	fixe
Toponyme	30
Annotation	28

Brise-lames

Réseau

Hydrographique ☐

Routier ☐

Ferroviaire ☐

Énergétique ☐

Hypsométrie

Élévation ☐

Surface d'exclusion ☐

Ligne de rupture ☐

Source complémentaire

HQ ☐ MRN ☐

SCQ ☐ MTQ ☐

CTOP ☑

Notes de l'usager
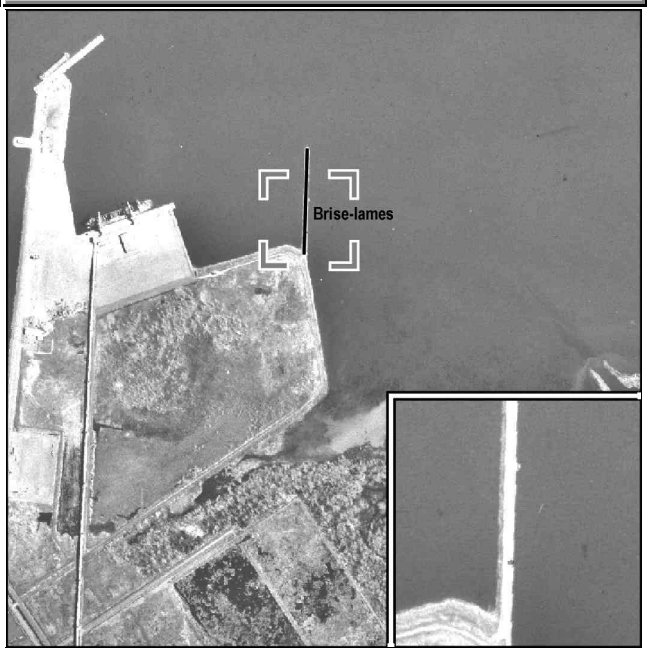
Diagramme de représentation